



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 6 OCTOBRE 2022 à 19 H

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
28	29	24

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Marie-Line MICHELOTTI, Philippe VANHALST, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Aurélie GROSSO, Jean-Marie LEBRE, Michèle BOURGUE, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Michel ROUSSIER, Nathalie JEAN, Astrid ROBERT, David MANDINE, Bruno SLANDANO, Emilie LAFOND, Patrick URAS, Audrey SERAFINI, Sylvestre PIGNOLY, Aix DIOP

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : Paul GAILLARD, Amor BOUKHECHAM, Lydie MILAD, Marc GOFFIN

Conseillers Municipaux absents : Régis POSTIAUX

Délibération N° 109/22 -

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ANNEXE DE L'ABBAYE DE SILVACANE – Année 2022

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales tout en respectant l'équilibre du budget.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de la section d'investissement du budget annexe de l'Abbaye de Silvacane, pour payer des études, notamment concernant l'accès PMR au monument.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de l'adjointe déléguée aux finances et après en avoir largement délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°3 du budget principal comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2022

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-211300843-20221006-DM3_ABBAYE-

SECTION INVESTISSEMENT

CHAPITRE	INTITULÉ	DÉPENSES		RECETTES	
		Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 820.00	0.00	0.00	0.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0.00	13 820.00	0.00	0.00
TOTAL INVESTISSEMENT		13 820.00	13 820.00	0.00	0.00

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



La Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

*Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le.....
Et de la publication ou notification le*

REÇU EN PREFECTURE

le 17/10/2022

Application agréée E-legalite.com

70_DE-013-211300843-20221006-DM3_ABBAYE-